

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Véronik Chevrier, assistante-greffière, qu'une séance ordinaire du conseil municipal est convoquée, à huis clos, pour être tenue le 10 janvier 2022 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation des procès-verbaux des séances du 20 décembre 2021

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION

- 5.1 Dépôt du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires amendé d'un membre du conseil de la Ville et du conseil d'Agglomération
- 5.2 Signature de l'Attestation de la Ville relative à l'autorisation du projet d'agrandissement du pavillon d'accueil au Sommet du Diable, de mise à niveau des installations sanitaires et de construction d'abris de pique-nique 4 saisons au Parc Régional Montagne du Diable

6. FINANCES

- 6.1 Adoption du règlement numéro 4-20 relatif à la compensation mensuelle, aux taux de location des terrains de l'île Bell et l'imposition de permis
- 6.2 Adoption du règlement numéro 5-21 relatif à la régie, l'administration et la taxation de l'aqueduc dans la Ville
- 6.3 Adoption du règlement numéro 8-18 relatif au service d'égout
- 6.4 Adoption du règlement numéro 155-15 relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
- 6.5 Adoption du règlement numéro 176-15 relatif à l'enlèvement des matières résiduelles, recyclables et organiques et établissant la taxe de service
- 6.6 Adoption du règlement numéro 300-6 relatif à la tarification du traitement des boues des installations septiques par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
- 6.7 Adoption du règlement numéro 388 relatif à des travaux pour les trottoir dans la Ville
- 6.8 Adoption du règlement numéro 389 relatif à l'exécution de travaux de redressement des infrastructures locales, rurales et semi-rurales

- 6.9 Adoption du règlement numéro 390 relatif à la taxation pour l'année 2022
- 6.10 Emprunt temporaire sur le règlement numéro 387 - acquisition de machinerie de déneigement et de balayage des trottoirs
- 6.11 Création du projet R22-490 et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'une pompe Flygt MP-3127 pour le Service des travaux publics et de l'ingénierie/Traitement des eaux
- 6.12 Création du projet R22-491 et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'une pompe Flygt NP-3127 pour le Service des travaux publics et de l'ingénierie / Traitement des eaux
- 6.13 Autorisation à la trésorière de procéder au paiement des charges administratives et des factures courantes pour l'année 2022
- 6.14 Approbation des dépenses pour le mois décembre 2021
- 7. RESSOURCES HUMAINES**
- 8. LOISIRS, CULTURE ET PARCS**
 - 8.1 Contributions financières à divers organismes pour l'année 2022
- 9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - 9.1 Demande de dérogation mineure - au 654, rue de la Madone
 - 9.2 P.I.I.A. - projet d'agrandissement au 654, rue de la Madone
 - 9.3 Demande de dérogation mineure - au 189, chemin du Lac-du-Club
- 10. TRAVAUX PUBLICS ET INGÉNIERIE**
- 11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 12. DIVERS**
- 13. DÉPÔT**
 - 13.1 Dépôt du rapport des taxes à recevoir au 31 décembre 2021
- 14. Deuxième période de questions
- 15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 7 janvier 2022.

L'assistante-greffière,

Véronik Chevrier